



L'USH et le Cnous s'engagent ensemble pour développer l'offre de logements étudiants

Publié le 20 novembre 2024, Mis à jour le 20 novembre 2024 Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous



EMMANUELLE COSSE, PRÉSIDENTE DE L'USH (UNION SOCIALE POUR L'HABITAT) ET BÉNÉDICTE DURAND, PRÉSIDENTE DU CNOUS (CENTRE NATIONAL DES ?UVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES) ONT SIGNÉ CE MARDI 19 NOVEMBRE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA PÉRIODE 2025/2030 AU SALON DES MAIRES, EN PRÉSENCE DE PHILIPPE LAURENT, MAIRE DE SCEAUX ET PREMIER VICE-PRÉSIDENT DE L'AVUF (ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE FRANCE). DANS LE CADRE DE LA FEUILLE DE ROUTE NATIONALE POUR LE LOGEMENT ÉTUDIANT DE NOVEMBRE 2023, CETTE CONVENTION VISE À RENFORCER LES LIENS ENTRE ORGANISMES HLM ET LE RÉSEAU DES CROUS, POUR AGIR COLLECTIVEMENT SUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉNOVATION DE L'OFFRE DE LOGEMENTS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS.

Cette convention a pour ambition, dans une approche partagée, d'apporter des réponses au niveau national et local aux besoins des étudiants et aux demandes des élus locaux qui souhaitent loger confortablement les étudiants de leur territoire. Les opérations communes, montrent que la collaboration entre les bailleurs sociaux et le réseau des Crous, permet de proposer des logements où les étudiants se sentent chez eux, dans un environnement de qualité, sain et sécurisant et qui favorise le partage et la convivialité.





L'USH et le Cnous s'engagent ensemble pour développer l'offre de logements étudiants

Publié le 20 novembre 2024, Mis à jour le 20 novembre 2024 Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous

Ce partenariat constituera également un soutien pour les Crous et les organismes HLM, dans leur objectif de développer conjointement plusieurs milliers de logements étudiants supplémentaires nécessaires, en priorité sur des terrains identifiés par l'Etat et les collectivités locales.

Le savoir-faire combiné est précieux pour accompagner ces projets, parfois complexes, à la fois sur de la production nouvelle, mais également des projets de restructuration, réhabilitation, surélévation ou même de construction modulaire.

Des réflexions seront également menées pour développer des modèles innovants afin de répondre à la diversité des besoins des jeunes (jeunes actifs et étudiants) ou encore favoriser la mobilisation des logements étudiants, durant les périodes de vacance locative.

La convention porte sur 5 axes :

- Partager les informations nécessaires à un meilleur suivi de l'offre actuelle et des besoins ;
- Faciliter le développement du logement social étudiant ;
- Innover pour favoriser le développement de nouveaux modes d'habitat ;
- Instaurer un partenariat dans la durée pour améliorer la qualité de vie des étudiants ;
- Valoriser les actions communes entre les Crous et les bailleurs sociaux.

?La démocratisation de l'enseignement supérieur passe par l'accès au logement des étudiants. C'est l'essence même de la mission d'hébergement du réseau des Crous et c'est pourquoi il s'est engagé depuis longtemps dans une politique forte de rénovation de son patrimoine et de développement de l'offre à tarif social. L'USH et le réseau des Crous partagent cette conviction que l'une des clés réside dans la mobilisation de tous les acteurs autour d'objectifs communs. A travers le renouvellement de notre partenariat avec l'USH, nous réaffirmons notre volonté de conjuguer nos efforts pour amplifier notre capacité à construire plus de logements, dans une dynamique au coeur de laquelle l'engagement concerté des représentants de l'Etat et des collectivités territoriales est déterminant.?

Bénédicte Durand, présidente du Cnous.

« Avec cette convention, nous souhaitons réaffirmer nos engagements, aux côtés des Crous, pour développer une offre nouvelle, adaptée et abordable, à destination des étudiants. Partout où des opportunités ont été identifiées par l'Etat ou les collectivités locales, les organismes de logement social seront prêts à mobiliser leur savoir-faire, pour répondre aux besoins identifiés localement. Nous le savons, l'accès à un logement de qualité, est un gage de réussite des études des étudiants et nous y prendrons toute notre part. »





L'USH et le Cnous s'engagent ensemble pour développer l'offre de logements étudiants

Publié le 20 novembre 2024, Mis à jour le 20 novembre 2024 Catégorie(s) : Communiqué de presse, Les Crous

Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH.